

Mairie de Grisy-les-Plâtres BROCANTE DANS LE CENTRE DU VILLAGE LE DIMANCHE 21 juin 2015

LOCATION DES EMPLACEMENTS NON COUVERTS

6 € le mètre linéaire

1 mètre offert aux Grisyliens au-delà de 2 mètres réservés

Inscriptions:

Les inscriptions doivent parvenir à la Mairie de Grisy-les-Plâtres – Commission des fêtes – 10 rue Robert Machy 95810 Grisy les Plâtres accompagnées du règlement total de la réservation <u>avant le 15 juin 2015</u> et de la photocopie de la carte d'identité recto-verso, dans la limite des places disponibles.

Rappel: aucun emplacement ne sera réservé sans règlement.

Règlement:

Les véhicules des exposants devront être stationnés dans le parking prévu à cet effet. Les exposants devront arriver à partir de 6h30 jusqu'à 8h30 maximum.

Au-delà, l'accès aux places sera interdit aux véhicules.

Les stands de vente de confiserie, alimentation diverse, activité commerciale, jeux, jouets, vente d'animaux, objets neufs soldés ou bradés sont interdits.

Les stands de vente de confiserie, alimentation diverse, activité commerciale, vente d'animaux, objets neufs ou bradés sont interdits.

Les organisateurs se réservent la vente des comestibles.

Le droit de location correspond à l'autorisation de vendre. Le vendeur devra s'installer à la place indiquée par les organisateurs et apporter table, chaise et stand s'il le désire.

Conformément à la législation en vigueur, il sera remis aux marchands occasionnels une autorisation délivrée par la Mairie pour les autoriser à vendre le dimanche 21 juin 2015 avec leur n° de carte d'identité ou leur numéro au registre du commerce si ils sont redevables de la taxe professionnelle.

Dans le cas où l'exposant ne participerait pas pour une raison quelconque (intempérie comprise) à la brocante, il ne pourra prétendre à aucun remboursement de la part des organisateurs.

Pour tous RENSEIGNEMENTS: 01.34.66.62.69 - Fax 01 34 66 43 61 - mairie-de-grisy-les-platres@wanadoo.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION - BROCANTE DU 21 JUIN 2015	
Adresse:	
Code postal et ville :	
Téléphone :	
Je sollicite l'autorisation de Mons organisée par la Commission des	sieur le Maire de Grisy-les-Plâtres de participer à la brocante du 21 juin 2019 fêtes,
Je souhaite réserver	Mètres (6 € le mètre),
Je suis grysilien et je souhaite bér	néficier du mètre offert au-delà de 2mètres réservés 🔲
Je joins le règlement corresponda	nt à la totalité de l'emplacement demandé à l'ordre du Trésor Public ,
Soit :€	
Accompagn	ié d'une photocopie de la carte d'identité ou N° de R .C.
Je déclare avoir pris connaissanc	e du règlement.
Date :	Signature :

Nota : Tout débordement de barnum sera interdit pour raison de sécurité pompier. Merci de votre compréhension.

BROCANTE Dimanche 21 juin 2015

De 8 h à 19h

Buvette et restauration sur place

Renseignements à la mairie: 01 34 66 62 69



GRISY-LES-PLATRES